Image not found or type unknown

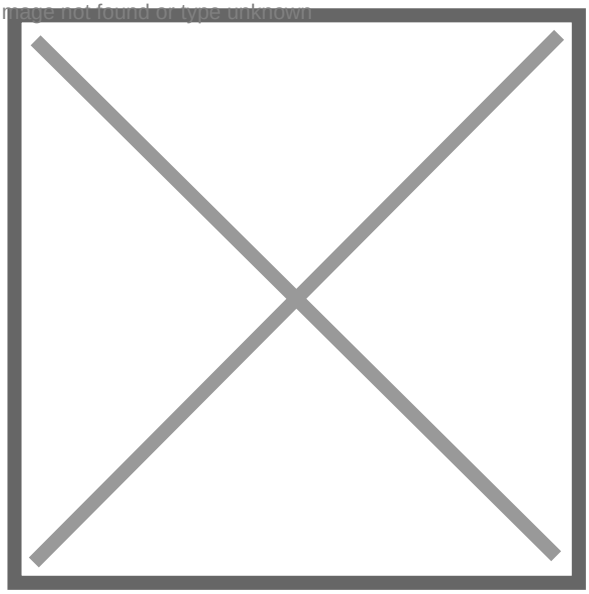

Apports en industrie et en jouissance de matériel

Par **patangie**, le **26/03/2009** à **19:37**

Bonjour,

Je souhaite créer une SARL à capital variable dont l’objet sera la restauration, l’archivage et l’illustration sonore.

En complément de l’activité principale, la société fera aussi de l’e-commerce.

Un ami me conseillera techniquement, s'occupera de la maintenance et mettra à ma disposition un prototype, réalisé par ses soins, pour la restauration sonore.

Il fabriquera, aussi, au sein de sa propre société du matériel vintage que je vendrai sur internet.

Maintenant, j’en viens à mes questions :

Je souhaite l’intégrer dans la société.

Je pensai lui donner 20 % de parts de la société en apport en industrie et d’indiquer dans les statuts l’apport de matériel en jouissance.

Comment puis-je réaliser cette opération ?

Est-ce que ce matériel doit être évalué sachant qu’il ne fait pas partie du capital social ?

Merci d’avance pour vos réponses.

Cordialement.
Patrick

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés